

Session du Conseil départemental des Vosges – Décision modificative n°2 2026

Le Conseil départemental des Vosges se réunira en session ordinaire le :

Vendredi 16 octobre 2026 à 9h30

Salle des Délibérations

Conseil Départemental – Epinal

Cette session sera notamment consacrée à l'examen de la **Décision modificative n°2 du budget 2026**. Les conseillers départementaux examineront également plusieurs rapports concernant les politiques départementales : économie et tourisme, agriculture et forêt, culture et sport, autonomie, collèges, protection de l'enfance, environnement, insertion, routes ou encore SDIS.

Parmi les autres rapports inscrits à l'ordre du jour figurent le **Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques**, le **rapport d'activités 2025 des services du Conseil départemental des Vosges** ainsi que les **dotations de fonctionnement 2027 des collèges publics**.

CONTACT

Service Presse — Olivier Bialecki (03 29 29 88 31) / Chantal Morel (03 29 38 52 05) / Eric Karleskind (03 29 29 86 40)

Département des Vosges

servicepresse@vosges.fr